



## Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

## Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

## Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

K  
No. 3042  
122, 17



106260

28. 4. 17  
Fascicule  
2.

UN

**MOIS DE L'HISTOIRE  
DE BRUXELLES.**

---

---

**RÉVOLUTION BELGE  
DE 1830.**

---

---



**BRUXELLES.**  
**IMPRIMERIE DE J.-B. CRICKX,**  
**RUE DE LA VIOLETTE, N° 33.**





# UN MOIS

DE

## L'HISTOIRE DE BRUXELLES.

---

---

Les consciences violées; l'enseignement condamné à n'être plus que l'instrument du pouvoir, ou forcé au silence; la substitution du régime des arrêtés au système légal établi par le pacte social; le droit de pétition méconnu; la confusion de tous les pouvoirs, devenus le domaine d'un seul; l'imposition despotique d'un langage privilégié; l'amoindrissement des juges, abaissés au rôle de commissaires du pouvoir; l'absence complète de la garantie de la publicité et de celle du jury; une dette et des dépenses énormes, seule dot que nous eût apportée la Hollande lors de notre déplorable union; des impôts accablans par leur hauteur et plus encore par leur répartition toute impopulaire, toute au détriment des classes indigentes; des lois toujours votées par les Hollandais pour la Hollande seulement, et toujours contre la Belgique, si inégalement représentée aux anciens états-généraux; le siège de tous les grands corps constitués et de tous les établissemens importans fixé dans cette même Hol-

lande ; la scandaleuse distraction des fonds spécialement destinés à favoriser l'industrie ; et enfin la plus révoltante partialité dans la distribution des emplois civils et militaires, par un gouvernement aux yeux duquel la qualité de Belge était un titre de réprobation ; en un mot la Belgique entière traitée comme une province conquise, comme une colonie : tout nécessitait une révolution, la rendait inévitable, en précipitait l'époque.

Nous étions insurgés contre le despotisme pour reconquérir nos droits : nous fûmes traités par la tyrannie comme des rebelles. Nos villes incendiées, les actes les plus barbares exercés jusque sur des vieillards et des femmes, les lois de l'humanité, les droits de la guerre foulés aux pieds, témoignent encore de la férocité de nos ennemis, en faisant bénir la victoire du peuple qui en a purgé notre sol (1).

Les poursuites dirigées contre la presse ; les condamnations prononcées contre les écrivains ; le mépris avec lequel la majorité hollandaise repoussa les pétitions contre les griefs, enfin le message du 11 décembre qui faisait de la constitution une lettre morte, tout avait contribué à aigrir les Belges, et lorsque la révolution française éclata, ils rêvaient déjà depuis long-tems aux moyens de briser le joug qui les accablait.

(1) Discours d'ouverture du Congrès National.

A peine les journées de Paris eurent-elles fait justice des Bourbons, que Bruxelles se proposa de faire justice des Nassau. Dès les premiers jours d'août le *Belge* avait poussé les gardes communaux à s'emparer de leurs armes : le projet en avait été arrêté pour le 22., mais il fut déjoué par les officiers. Le même jour on lisait sur tous les murs, ces mots : le 24 illumination, le 25 feu d'artifice et le 26 révolution.

Le mercredi 25 dans la journée, la *Gazette des Pays-Bas* annonçait que le 24, le peuple en célébrant l'anniversaire du roi, lui avait témoigné par des démonstrations non équivoques son inviolable attachement. S'il en était ainsi, disait le *Courrier*, nous serions le dernier des peuples; et le *Belge* en annonçant que des bruits alarmans circulaient, qu'on parlait d'émeutes, paraissait sans le titre d'*Ami du Roi*, qu'il avait porté jusqu'alors.

Le soir, la représentation de la *Muette de Portici* avait attiré une affluence immense : la salle ne pouvait contenir tous les spectateurs : la foule était stationnée sur la place de la Monnaie.

A l'issue du spectacle, des groupes nombreux se formèrent, et se dirigèrent vers les bureaux du *National*, rue Fossés-aux-Loups. A l'instant les vitres furent brisées, et l'on essaya d'enfoncer la porte. Une voix s'écria : chez *Libry* ! à ces mots, le rassemblement se rendit au domicile de *Libry-Bagnano*, à la librairie polymatique, rue de la Magdelaine, à côté des grandes messageries. La

multitude grossissait à chaque minute. On brise les fenêtres, on enfonce les portes; tous les meubles sont détruits, les papiers et les livres déchirés; on les jette en lambeaux par les fenêtres. La maison fut tout à fait démolie à l'intérieur. On arracha jusqu'à l'escalier. Les cris *imitons les Parisiens* s'étant fait entendre, on ne permit à personne de rien emporter. Vainement M. Wageneer, commissaire de police, se présenta-t-il à la tête d'un peloton de troupes pour empêcher le saccagement; on ne voulut pas l'écouter.

La colère du peuple s'étant exercée sur la maison de celui qu'il considérait comme l'une des causes des malheurs du pays, il devint impossible d'empêcher de nouvelles dévastations. Vainement plusieurs rédacteurs du *Courrier* et du *Belge* voulurent-ils diriger l'attention de la foule sur les troupes qui commençaient à circuler dans les rues par patrouilles, la multitude irritée par les premiers succès, ne les écouta plus.

Vers minuit la foule se partagea.

Un groupe se rendit à la Place-Royale, précédé d'un drapeau fait avec les rideaux de Libry-Bagnano. L'officier du poste sortit et demanda ce qu'on voulait. Le commandant de la place, Wauthier, se présenta également. Celui-ci, qui était devenu depuis deux ou trois ans extrêmement impopulaire, fut insulté; on lui arracha ses épauettes; on lui enleva son épée. On n'entendit que des cris confus; *Liberté ! Justice ! à bas Guillaume !*

Un autre groupe se rendit par la rue de l'Empereur et la rue de Ruysbroeck, devant le Palais-de-Justice, et en un instant brisa les vitres de la cour d'assises, aux cris de : *A bas Van Maanen!* Peu de tems après, le général commandant de place se rendit à la Maison-de-Ville : la gendarmerie à cheval stationnait sur la Grande Place. On parlementa long-tems avec l'officier qui la commandait; on le somma de se retirer, le rendant responsable de tous les malheurs qui résulteraient d'une inutile résistance. Il se soumit non sans difficultés. On remit alors au général Wauthier son épée, après qu'il eut proféré le cri de *Vive les Belges!*

Un rassemblement plus nombreux se dirigea vers la rue de Berlaimont, à la maison de M. de Knyf, directeur de la police. Elle fut envahie, et là comme chez Libry tout fut détruit et brisé; mais là aussi on ne déroba aucun objet. Un individu ayant voulu emporter le manteau de M. de Knyf, fut foulé aux pieds, et le manteau déchiré en milliers de morceaux.

Les premiers coups de fusil que l'on entendit, furent tirés vers minuit; mais aussitôt le mouvement devint plus tumultueux et plus décidé. La foule se porta alors à grand bruit vers l'hôtel de Van Maanen, ministre de la justice. Cet hôtel est situé place du Petit-Sablon, en face de la prison des Petits-Carmes. Quand le peuple fut devant cet hôtel l'exaspération parut portée à son comble.

En peu de tems les portes brisées livrèrent passage à la multitude qui se jeta dans l'hôtel aux cris de ; *Abas Van Maanen!* les meubles et effets de tout genre furent saccagés. On les réunit ensuite sur la place du Petit-Sablon, et l'on en fit un immense feu de joie. Après cette première explosion, le peuple parut se concerter, et il mit le feu à l'hôtel. M. Levae chercha quelque tems à s'y opposer : sa voix fut méconnue : des sabres même ayant été levés sur lui, il fut forcé de se retirer. La fumée se montra bientôt : la foule sortit, se rangea autour de l'hôtel et déclara qu'elle ne se retirerait que quand l'édifice serait consumé jusqu'aux fondemens. L'incendie faisait des progrès : la flamme s'apercevant déjà de loin, les pompiers accoururent avec leurs pompes vers quatre heures, mais ils furent repoussés et forcés de retourner à l'Hôtel-de-ville. Ce vaste édifice livré au feu, servit ainsi de point de rassemblement ; une grande quantité d'ouvriers y accourut, sans rien piller, mais aussi sans se retirer.

Dans la nuit les armuriers avaient été contraints de livrer les armes renfermées dans leurs magasins. Le peuple les distribua. Ceux qui avaient des fusils sortirent armés, et quelques autres fusils furent enlevés à quelques soldats ou abandonnés par eux pour ne pas tirer.

De forts détachemens de hussards, de grenadiers et de chasseurs à pied stationnaient sur les Places Royale, de la Monnaie et des Palais. Pendant ce

tems le peuple brisait les réverbères et arrachait toutes les enseignes aux armes royales.

LE 26 AOUT, vers cinq heures et demie du matin, quand le jour éclaira les mouvemens, la force armée qui était restée passive toute la nuit, commença à agir. Un bataillon de grenadiers se répandit par compagnies dans les rues où l'agitation était la plus grande. C'est à la Place du Sablon, que vers six heures du matin, le général Wauthier ordonna des feux de peloton. La lutte devint sanglante. Bientôt on vit des blessés être transportés chez eux; des hommes du peuple atteints par les balles des soldats, tombèrent morts et le sang rougit les pavés.

Le peuple irrité scia des arbres du Petit-Sablon, et les plaça en guise de barricade pour empêcher les mouvemens de la troupe. On en dut, dit-on, l'idée à M. Levae. Ce fut devant sa maison que la première barricade fut construite. La force armée parcourait les rues, faisant des décharges multipliées, tirant quelquefois en l'air, mais plus souvent sur les groupes, entr'autres au coin de la rue de la Madeleine où plusieurs personnes tombèrent mortes ou blessées.

Les rues couvertes de monde, étaient tantôt envahies et tantôt désertes; des habitans armés de fusils, de sabres, de bâtons ferrés, postés aux coins des rues, ne cessaient de crier aux troupes : *Retirez-vous, rendez-vous, rentrez dans vos casernes, promettez de ne plus faire feu.* Bruxelles offrait

en ce moment un aspect extraordinaire ; et en peu de tems des patrouilles de garde bourgeoise s'organisèrent, se montrèrent dans les rues, s'interposant entre les combattans, et relevait divers postes occupés par les pompiers ou par les troupes de la garnison.

Vers neuf heures du matin, quelques hommes de la populace s'emparèrent de l'Hôtel du Gouvernement provincial, rue du Chêne; ils y brisèrent quelques meubles et jetèrent quelques registres dans la rue : mais on fit bientôt comprendre aux dévastateurs que leur colère les égarait, et ils se retirèrent entraînant la voiture du gouverneur, qu'ils brûlèrent.

A la même heure, la caserne des Annonciades, rue de Louvain, était assiégée par la multitude : elle voulait s'emparer des armes qui s'y trouvaient. Les troupes de garde firent une décharge : elle coûta la vie à trois hommes. Vers dix heures la caserne fut remise aux bourgeois.

Au même moment les troupes s'étant retirées de la Place du Sablon, le peuple pénétra dans la maison occupée par le général Wauthier, auquel il reprochait d'avoir commandé le feu. Tout y fut saccagé et les meubles livrés aux flammes devant la porte.

A onze heures du matin, on afficha une proclamation de la régence qui annonçait l'abolition de la mouture, existant encore à Bruxelles comme impôt municipal, et qui invitait tous les

bourgeois à prendre les armes et à veiller au maintien de la sûreté publique.

Cette proclamation avait pour but de calmer les classes inférieures que l'augmentation du prix des grains et du pain irritait

Pendant vers midi la garde bourgeoise en patrouilles incessamment plus nombreuses, parcourait la ville en tout sens. On ne tirait plus. Les troupes avaient cessé toute attaque : elles se repliaient vers le palais du roi où elles se concentrèrent renonçant à toute résistance.

La régence par une proclamation nouvelle garantit qu'elles cesseraient toutes hostilités : elle confiait de nouveau la sûreté de la ville aux habitants armés, promettant que les vœux publics seraient l'objet d'un sérieux examen et ne tarderaient pas à être satisfaits.

Vers trois heures, le vieux drapeau Brabançon flottait sur l'Hôtel-de-Ville et des détachemens de la garde bourgeoise le promenaient dans les rues. Ce drapeau avait été confectionné et fut arboré par les soins de M. Ed. Ducpétiaux, l'un des rédacteurs du *Courrier*.

A cinq heures le peuple furieux se transporta de nouveau au domicile de M. de Knyff, et cette fois il y mit le feu. Un incendie immense éclata. Les meubles furent brûlés au milieu de la rue.

Pendant tout l'après-dîner, les patrouilles ne cessèrent de circuler. On enrégimentait tous les hommes armés qu'on rencontrait, et leur pré-

sence devenait nécessaire, parce que des gens sans aveu commençaient à se montrer pour profiter du désordre.

Les habitans se précipitèrent l'après-midi en foule dans les rues, et les traversaient sans obstacle; mais les maisons et les boutiques restaient fermées. On voyait des dames se promener partout, et la foule se rendait de préférence dans la rue de la Madeleine et au Sablon, pour voir l'hôtel de Van Maanen et la maison de Libry-Bagnano, complètement saccagés et démolis.

Le soir et pendant la nuit, toutes les rues furent illuminées. La garde bourgeoise faisait partout le service. On voyait dès l'après-midi ses pelotons se succéder presque sans intervalle, portant en tête des drapeaux avec la devise : *Liberté, Sécurité!* Les citoyens armés s'accueillaient en se rencontrant par des *bravos*, et se donnaient la main aux cris de *vive la liberté!*

LE 27 AOUT. La nuit s'était passée paisiblement, quoiqu'on eut conçu quelques appréhensions du peuple qui paraissait vouloir attaquer les troupes campées aux palais. Le commandement de la garde civique fut déféré à M. le baron d'Hoogvorst, vers neuf heures du matin. A peu près vers la même heure, le peuple se jeta sur les échaffaudages élevés dans le Parc pour l'illumination qui avait été projetée avant le 28 août. Toute la charpente fut détruite dans toutes les allées; on en construisit sur le champ des bûchers au milieu des pelouses

des allées principales, et l'on y mit le feu. Vers midi des bûchers brûlaient sur plusieurs lignes, et le peuple les alimentait encore des débris de planches et des pieux qui avaient été laissés çà et là, après la première dévastation. On brisait aussi un hangar qui avait été construit dans l'enceinte du Waux-Hall. Les débris de ce hangar étaient portés dans un bûcher ardent, au milieu du bosquet de l'harmonie. Les verres de couleur et les lampions qu'on y avait déposés, étaient écrasés et foulés aux pieds.

Vers deux heures après-midi, tout était à peu près consumé. Les gardes bourgeoises, alors mieux organisées, commencèrent à intervenir pour faire évacuer le Parc aux brûleurs et aux spectateurs.

Pendant ce tems, comme pendant le reste de la journée et de la nuit, les troupes de la garnison restèrent stationnées devant le palais du roi et ne firent aucun mouvement. Les généraux Wauthier, d'Aubremé, Aberson et de Beylandt, étaient dans l'intérieur du palais.

Tandis que cela se passait dans le haut de la ville, toute la partie basse et du centre était fort tranquille. Les marchés avaient été ouverts dans la matinée comme de coutume. Une grande population circulait dans les rues, au milieu de nombreuses patrouilles de gardes bourgeoises qui se croisaient dans tous les sens. Cependant les magasins restaient toujours fermés.

Dans l'après-midi toute la bourgeoisie se montra

parée des couleurs patriotiques. M. Levae, l'un des rédacteurs du *Belge*, en avait donné l'exemple : tout le monde l'imita avec enthousiasme et un admirable empressement.

Vers sept heures du soir on observa quelques rassemblemens de malveillans. Les patrouilles de la garde bourgeoise en dispersèrent plusieurs sans violence ; mais sur la Place Royale et vis-à-vis du Café de l'*Amitié*, le plus considérable de ces rassemblemens tenta de désarmer la garde bourgeoise. Deux nombreuses patrouilles arrivant à l'instant, intervinrent pour arrêter ce mouvement ; mais les perturbateurs se précipitèrent sur elles en leur criant : *bas les armes !* Les patrouilles s'arrêtèrent et force fut de repousser la violence par la violence. Elles se formèrent en ligne, les commandans ordonnèrent le feu, et par une décharge générale le rassemblement fut entièrement dispersé. Trois de ces malheureux restèrent morts sur le carreau, entr'autres les fils Hanicq et Van Gothem. Quelques autres furent blessés.

LE 28 AOUT. Vers dix heures, une nouvelle alarmante s'était répandue dans tous les quartiers de la ville. On annonçait la marche sur Bruxelles, de nombreuses troupes venant de Gand et d'Anvers.

En effet, M. le général de Beylandt avait fait entendre à quelques officiers de la garde bourgeoise envoyés près de lui, qu'il allait recevoir un renfort considérable de troupes, et qu'il reprendrait alors le service ordinaire des postes de la ville. En effet

deux régimens d'infanterie et une batterie de 8 pièces d'artillerie marchait de Malines sur Bruxelles. Un régiment de hussards arrivait également de Gand.

Cette nouvelle rendit courage aux autorités qui prirent un langage menaçant, mais elle exaspéra au plus haut point tous les citoyens. Des officiers d'ordonnance arrivèrent bientôt de toutes parts à l'Hôtel-de-Ville annonçant que l'on manifestait l'intention de s'opposer de vive force à l'entrée des troupes. On parlait de former des barricades aux portes et dans les rues, de rappeler tout le monde aux armes pour aider la bourgeoisie; enfin l'effervescence était telle que toute la ville fut pour un instant encore replongée dans les anxiétés des journées précédentes.

M. le commandant D'Hoogvorst, accompagné de quelques notables et officiers de la garde bourgeoise, se rendit auprès des généraux au palais du roi.

Le vieux général Abersson protesta hautement de son désir et de celui de ses collègues d'éviter toute mesure qui pouvait amener une nouvelle effusion de sang. Il dit entr'autres choses, que ses collègues et lui, eussent-ils vingt mille hommes à leur disposition, n'en emploieraient pas un seul contre la ville, si cela devait amener de nouveaux combats. Sur la demande de plusieurs citoyens qui pénétrèrent jusqu'à la salle des délibérations du conseil de régence, MM. Kockaert, Huysmans de Neufcourt et quelques autres conseillers, arrêtèrent

qu'il serait envoyé au palais du roi une commission chargée de s'informer de l'issue des négociations avec MM. les généraux. Si l'ordre de faire entrer les troupes dans la ville n'était pas révoqué par les généraux, la régence devait se porter elle-même au-devant des troupes qui arrivaient, pour conjurer les chefs de suspendre leur mouvement.

Il était deux heures après-midi. Les commissaires allaient partir, lorsque M. d'Hoogvorst arriva, rapportant que l'on était convenu avec les généraux que les corps qui se trouvaient au palais continueraient à y demeurer, mais qu'aucune troupe n'entrerait en ville aussi long-tems que les habitans respecteraient toutes les autorités civiles et maintiendraient le bon ordre, que les chefs de la garde bourgeoise s'étaient engagés à faire respecter.

Le général de Beylandt annonça cette convention aux habitans par une proclamation.

A six heures du soir, une nombreuse réunion de citoyens, de membres des états-généraux et provinciaux, d'avocats, de négocians, de fabricans, s'assembla à l'Hôtel-de-Ville. On y nomma par acclamations MM. le baron *Joseph d'Hoogvorst*, le comte *Félix de Mérode, Gendebien, Frédéric de Sécus, Palmaert*, père, négociant, à l'effet de se rendre en députation à la Haye, pour y porter une adresse au roi, exprimant que le mécontentement avait des racines profondes; que partout on sentait les conséquences du système funeste suivi par ses ministres, qui méconnaissaient nos vœux et nos

besoins ; que si la nation n'était pas apaisée rien ne répondait aux bons citoyens , maîtres du mouvement, qu'ils ne seraient pas victimes de leurs efforts. Ils le suppliaient de mettre un terme à leurs justes doléances, et qu'ils étaient convaincus que le meilleur moyen de parvenir à ce but, c'était la prompte convocation des états-généraux.

Cette adresse était couverte de signatures, et causa une satisfaction universelle.

On espérait encore un accommodement pacifique, bien qu'on eût appris que le gouverneur, M. Van der Fosse, et la régence avaient refusé formellement d'assister à cette réunion.

LE 29 AOUT. La députation partit le matin à 9 heures pour La Haye. Dans la matinée on apprit que le prince d'Orange avait traversé avec son frère la veille la Campine , se dirigeant en toute hâte sur Bruxelles.

Les deux princes passèrent le soir la revue des troupes dans la plaine de Mon Plaisir.

Deux pièces de canon qui se trouvaient à la caserne de Ste. Elisabeth et les poudres qui y étaient déposées, furent transportées à l'Hôtel-de-Ville. Une compagnie d'artilleurs, toute composée de bourgeois, fut formée à l'instant.

Un conseil composé de MM. Rouppe , Philippe Lesbroussart, Sylvain Van de Weyer et J. Van der Linden , fut adjoint à la garde bourgeoise.

LE 30 AOUT. Le bruit se répandit que les princes voulaient entrer en ville à la tête de leurs troupes.

La fermentation du peuple calmée par le départ de la députation pour La Haye, se ranima avec une nouvelle force : on apprit également que de nombreuses troupes avaient reçu l'ordre en Hollande de marcher sur Bruxelles.

L'aspect de la ville redevint tout-à-coup sombre à ces sinistres nouvelles.

Le 30 Aout. Une députation composée de MM. le baron d'Hoogvorst, comte Van der Burcht, Hotton, commandant de la garde à cheval, Rouppe, Van de Weyer, se rendit auprès des princes pour les inviter à se rendre dans nos murs sans escorte, afin de se convaincre, par eux-mêmes, de l'excellent esprit de la garde et de toute la bourgeoisie, également résolues à maintenir l'ordre et à défendre la liberté.

Pendant tout l'après-dîner, la foule se pressa dans toutes les rues : elle attendait avec calme la résolution des princes. La discussion de nos députés avec ceux-ci fut longue et animée. Messieurs d'Hoogvorst et Rouppe se sont d'abord entretenus seuls avec les princes ; pendant la conversation et après avoir parlé de la conduite de la bourgeoisie dans les termes les plus flatteurs, le prince d'Orange dit à M. Rouppe : « Vous connaissez sans doute le code pénal ; vous portez dans mon quartier-général des couleurs illégales, et je pourrais vous faire fusiller.... » Alors M. Rouppe répondit qu'il portait les couleurs de la bourgeoisie qu'il représentait ; que c'était là non une marque de rébellion, mais de pa-

triotisme ; que la députation s'était rendue en toute confiance auprès des princes, et que du reste il pouvait commander le peloton ; que la honte de son exécution ne retomberait pas sur la victime, mais sur celui qui l'aurait ordonnée. A la suite de cette conférence particulière, le prince d'Orange vint près des autres membres de la députation ; sa voix était altérée ; des larmes remplissaient ses yeux ; « Messieurs, leur a-t-il dit, j'ai fait connaître mes intentions aux messieurs que je viens de quitter. Voici par écrit le résumé de mes conversations et mes conditions. Examinez-les ; communiquez-les à vos concitoyens, et que Dieu vous bénisse ! »

Voici quelles étaient ces conditions :

« Vous pouvez dire à la brave garde bourgeoise de Bruxelles, que les princes sont à la porte de cette résidence royale, et ouvrent leurs bras à tous ceux qui veulent venir à eux. Ils sont disposés à entrer dans la ville, entourés de cette même bourgeoisie et suivis de la force militaire destinée à la soulager dans le pénible service de surveillance que cette bourgeoisie a rempli jusqu'à ce moment, dès que les couleurs et des drapeaux qui ne sont pas légaux auront été déposés, et que les insignes qu'une multitude égarée avait fait disparaître, pourront être remplacés. »

GUILLAUME, *prince d'Orange.*

FREDERIC, *prince des Pays-Bas.*

Comme les députés tardaient long-temps à re-

venir du quartier général, une vive inquiétude se manifesta : dans toutes les rues on entendait les citoyens se dire : *Allons à Vilvorde chercher nos députés*. A leur retour depuis la porte de Laeken jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, ils furent accueillis par des transports d'allégresse.

La députation n'avait pas cru pouvoir accepter les conditions posées par les princes. A peine furent-elles rendues publiques que toute la ville prit un aspect de guerre. Les têtes fermentaient : on se communiquait les paroles du prince, et on les commentait avec vivacité.

Des groupes se formèrent dans les rues, un long cri *aux armes , la guerre est déclarée*, retentissait partout.

Un conseil de citoyens se réunit à sept heures à l'Hôtel-de-Ville.

Une nouvelle députation y fut nommée pour se rendre à Vilvorde : elle était composée de MM. le baron de Sécus, le prince de Ligne, le baron Duval, Techman et Michiels. La députation partit à 7 heures du soir. Les membres furent bientôt reconnus. La foule se pressa autour des voitures. Ils annoncèrent aux citoyens leur mission, et encouragèrent tout le monde au calme et à la prudence. On leur serrait les mains, on répondait à leurs exhortations par des cris d'enthousiasme et de *vive la liberté!*

A peine furent-ils sortis des portes que le peuple craignant que l'issue de leur mission ne fût pas

favorable, commença à dépaver les rues et à former des barricades de tous les côtés, et principalement aux portes de la ville et sur les boulevards où quantité d'arbres furent abattus et mis en travers pour empêcher la cavalerie d'agir : d'autres barricades en grand nombre étaient établies dans les différentes rues de la ville; de nombreuses patrouilles bien armées et munies de cartouches circulaient; les troupes stationnées devant les palais ne firent aucun mouvement. La ville présentait un aspect vraiment formidable, et l'attitude des 3<sup>m</sup> et 4<sup>m</sup> sections n'y avait pas peu contribué.

A onze heures du soir les députés revinrent en ville; ils avaient été reçus d'abord avec assez de froideur; les princes montraient peu de dispositions à revenir sur leurs résolutions; de vifs pourparlers eurent lieu. La députation représenta aux princes, que l'effervescence était à son comble, et elle les conjura de ne pas pousser à l'extrémité une population déterminée et courageuse. Ces remontrances produisirent leur effet. Lorsqu'on apprit que leur mission avait été couronnée de succès, l'allégresse fut à son comble, et le peuple les transporta sur ses bras une distance assez considérable, en faisant retentir l'air de ses acclamations.

A minuit la proclamation suivante fut lue dans les corps-de-garde des bourgeois au milieu d'unanimes bravos :

« S. A. R. le prince d'Orange viendra aujourd'hui avec son état-major *seulement et sans troupes*; il

demande que la Bourgeoisie aille au-devant de lui.

« Les députés se sont engagés à la garantie de sa personne et à la liberté qu'il aura d'entrer en ville avec la garde bourgeoise, ou de se retirer, s'il le juge convenable. »

Une chose digne de remarque, c'est que, pendant, toute cette nuit il n'y a pas eu le moindre désordre. Dans la rue de Schaerbeek on a vu vingt femmes apporter une poutre pour barricader la porte. La classe inférieure, dont on redoutait le mouvement, a contribué avec ardeur aux mesures prises pour défendre la ville.

LE 1<sup>er</sup> SEPT. Bruxelles offrit le spectacle imposant d'un peuple armé pour la conservation de l'ordre et le maintien des libertés publiques. Dès le matin, un grand mouvement avait lieu dans les gardes bourgeoises. Toutes étaient parées des couleurs brabançonnnes : la Grande Place qui était le lieu de la réunion était hérissée de bayonnettes : la joie, la confiance brillaient sur toutes les figures. On évaluait à 8,000 hommes le nombre des gardes sous les armes.

Vers onze heures et demie on donna l'ordre de marcher à la rencontre du prince. Aussitôt on vit s'ébranler sous leurs bannières, d'abord les compagnies des faubourgs, puis les huit sections dans l'ordre de leurs numéros. Les gardes se dirigèrent par pelotons sur la porte de Laeken. Partout où l'on rencontrait des barricades, les pelotons marchaient en file par un espace étroit qui avait

été ménagé, et les évolutions nécessaires pour ces changemens de marche, se faisaient avec un ordre et une précision remarquables. Arrivée à la Porte de Laeken, la tête de la colonne défila sur trois rangs, et l'on continua de s'avancer sur la grande route d'Anvers jusqu'à l'endroit nommé *la Flèche* environ à deux portées de fusil du Pont de Laeken. C'est là que s'arrêta la tête de la colonne qui se prolongeait jusqu'à l'église *Finis-Terræ*. Les gardes se formèrent alors en front de bataille sur trois hommes de profondeur et l'on attendit l'arrivée du prince.

Vers une heure il arriva au pont de Laeken : une multitude innombrable couvrait la route et les plaines voisines. Il atteignit bientôt la tête de la colonne des gardes bourgeoises.

Le cri de *vive la liberté* se fit entendre en ce moment. *Oui*, répondit le prince, *vive la liberté, mais criez aussi vive le roi!* aucune voix ne répondit à la sienne.

L'état-major le reçut; les tambours battaient aux champs. Le prince en uniforme de général, et accompagné seulement de quatre de ses officiers, se dirigea vers la ville en longeant le front de bataille. Partout, à son passage, les gardes lui présentaient les armes; mais pas un cri ne fut poussé dans les rangs. Dans les premières rues qu'il traversa, en voyant ces appareils d'une énergique défense, cette masse compacte de soldats réunis et organisés comme par enchantement, les rues en partie

dépavées, les pierres amoncelées, des barricades construites partout, le prince qui était pâle, parut profondément affligé. En parcourant la ligne des gardes, il adressa la parole à plusieurs personnes. Il disait : Bien mes amis ! c'est bien, vous avez bravement conservé la ville ! Il dit à M. Michiels, capitaine de la 8<sup>m</sup>e section, qui avait fait partie de la seconde députation à Vilvorde, et qui avait parlé avec énergie de la résolution des Bruxellois de défendre leur ville contre les troupes : *Eh bien ! M. Michiels, vous voyez que je tiens parole, et que je me rends au milieu de vous.*

Le prince n'entendit sur sa route que les cris de *vive la liberté ! à bas Van Maanen !* Quelques cris de *vive le Prince*, ayant été proférés, des chuts significatifs se firent entendre, parce que tout le monde était pénétré de cette vérité : que le silence des peuples est la leçon des rois.

Le prince voulait monter par la rue de la Madeleine à son palais, mais la foule cria : à l'Hôtel-de-Ville ! Le prince traversa la Grande Place et s'arrêta un instant vis-à-vis de l'Hôtel-de-ville. « Je suis charmé, dit-il, de me retrouver parmi vous. Je ne suis pas venu pour assiéger la ville. Je suis venu en pacificateur. J'étais colonel-général de la garde communale, eh bien ! je me nomme colonel-général de la garde bourgeois. Les troupes ne doivent se battre que contre l'ennemi. Le roi aime ses sujets, il ne veut pas faire couler le sang belge ; criez avec moi : *vive le roi !* » mais personne ne répondit. Le

prince était consterné , effrayé même , et tout-à-coup, on ignore pourquoi, il partit au grand galop de son cheval, accompagné seulement de ses aides-de-camp et de quelques cavaliers de la garde bourgeoise, se dirigeant vers la place du Palais-de-Justice, la rue de la Violette et de l'Hôpital. Les barricades qu'il rencontra sur sa route , le forcèrent à piquer son cheval pour les franchir. Son escorte ne pouvant le suivre avec la même rapidité , il arriva presque seul sur la place du Palais-de-Justice. Le poste de la garde bourgeoise qui s'y trouvait, ne comprenant rien à cette arrivée inattendue, se mit sous les armes au cri de la sentinelle qui appelait et croisait la bayonnette. Le sergent du poste reconnut bientôt ce que c'était, ordonna de présenter les armes , et le prince s'approchant avec un de ses aides-de-camp qui l'avait rejoint, tendit la main aux gardes en leur disant : *C'est bien, mes amis, c'est bien!* Il continua sa route et arriva à son palais, accompagné de la faible escorte de cavaliers qui l'avaient rejoint.

Le prince avait été suivi de toute la colonne de la garde bourgeoise, qui se replia sur elle-même, et se dirigea sur la Place-Royale, où elle se rangea en bataille et attendit l'ordre de rentrer dans ses quartiers.

Toutes les troupes qui stationnaient depuis huit jours vis-à-vis du Parc s'étaient concentrées dans l'intérieur des cours des palais.

Vers six heures parut une proclamation du prince aux habitans dans laquelle il disait :

« Joignez vous à moi pour consolider la tranquillité, alors aucune troupe n'entrera en ville, et de concert avec vos autorités, je prendrai les mesures nécessaires pour ramener le calme et la confiance. Une commission composée de : M M. le duc d'Ursel, président, Van der Fosse, gouverneur de la province, De Wellens, bourgmestre de Bruxelles, Van der Linden d'Hoogvorst, le général d'Aubremé, Kockaert, le duc d'Arenberg, Stevens, membre de la régence, secrétaire, est chargée de me proposer ces mesures.»

Cette proclamation produisit le plus mauvais effet, parce que la commission composée en majorité d'hommes dépendans du gouvernement ou qui lui étaient dévoués, n'inspirait aucune confiance.

Une grande fermentation régna toute la nuit parmi le peuple, et principalement dans les corps de garde de la bourgeoisie ; celui de la Monnaie surtout entièrement composé d'artistes, était particulièrement animé : c'est là que MM. Janssens, Bouchcz, Levae, Niellon et quelques autres décidèrent qu'il fallait imprimer une nouvelle énergie au patriotisme, et ne pas se laisser endormir par de vaines paroles. Les vociférations des journaux hollandais et du *Journal de Gand*, le mouvement des troupes de la Hollande sur Bruxelles, ne motivait que trop leur défiance. Ils prétendaient que la marche des troupes devait être suspendue,

attendu l'armistice conclu entre le prince et le peuple.

On apprit au même instant que nos députés étaient revenus de La Haye sans nouvelles satisfaisantes.

Dans la soirée parut le rapport suivant :

MESSIEURS,

Arrivés à la Haye, lundi à une heure, nous avons demandé une audience à S. M. Une demi-heure s'était à peine écoulée, que déjà nous avons reçu réponse favorable. Le mardi, à midi, nous nous sommes rendus au palais; S. M. nous a reçus avec bienveillance, nous a demandé nos pouvoirs, et n'a pas décliné le titre en vertu duquel nous nous présentions. Après avoir entendu la lecture de notre mission écrite, S. M. nous a dit qu'elle était charmée d'avoir pu devancer nos vœux, en convoquant les chambres pour le 13 septembre. Moyen légal et sûr de connaître et de satisfaire les vœux de toutes les parties du royaume, de faire droit aux doléances, et d'établir les moyens d'y satisfaire. Après quelques considérations, nous sommes entrés dans l'exposé, puis dans la discussion des divers points dont votre réunion du 28 nous avait chargés verbalement de faire communication à S. M.

Discussion s'est établie sur les théories de la responsabilité ministérielle et du contre-seing. Le roi a dit que la loi fondamentale n'avait pas consacré nos théories; qu'elles pouvaient être justes et

même utiles, mais qu'elles ne pouvaient être établies que par un changement à la loi fondamentale, de commun accord avec les états généraux convoqués en nombre double. Qu'une session extraordinaire s'ouvrant au 13 septembre, il pourrait y avoir lieu, soit à sa demande, soit sur l'invitation de la 2<sup>me</sup> chambre, à une proposition sur ce point, comme sur tous les autres exposés par nous et jugés utiles ou avantageux au pays. Sur la demande de renvoi de quelques ministres et particulièrement de M. Van Maanen, S. M. n'a pas dit un mot en leur faveur; elle n'a ni témoigné de l'humeur ni articulé de contradiction sur les plaintes que nous lui avons énumérées longuement à leur charge. Elle a fait observer que la loi fondamentale lui donne le libre choix de ses ministres; que du reste elle ne pouvait prendre aucune détermination aussi longtemps qu'elle y paraîtrait contrainte; qu'elle tenait trop à l'honneur de conserver sa dignité royale, pour paraître céder comme celui à qui on demande quelque chose *le pistolet sur la gorge*. Elle nous a laissé visiblement entrevoir ainsi qu'aux députés liégeois, qu'elle pourrait prendre notre demande en considération. (Cette question est actuellement soumise à la commission organique créée par le prince d'Orange; nous avons l'heureuse conviction qu'avant la fin de la journée, elle aura pris une résolution qui satisfera nos vœux.)

Au sujet de la haute-cour, S. M. a dit que ce n'était qu'après mûre délibération que le lieu de

son établissement avait été choisi; que du reste elle s'occupera de cette réclamation et avisera au moyen de concilier tous les intérêts. Sur nos demandes au sujet de l'inégale répartition des emplois, des grands établissemens et administrations publics, sa majesté a paru affligée; et sans contester la vérité des faits, elle a dit qu'il était bien difficile de diviser l'administration; qu'il est bien plus difficile encore de contenter tout le monde; qu'au reste elle s'occuperait de cet objet aussitôt que le bon ordre serait rétabli. Qu'il convenait, avant tout, que les princes ses fils rentrassent dans Bruxelles à la tête de ses troupes, et fissent ainsi cesser l'état apparent d'obsession à laquelle elle ne pouvait céder, sans donner un exemple pernicieux pour toutes les autres villes du royaume. Après de longues considérations sur les inconvéniens et même les désastres probables d'une entrée de vive force par les troupes, et les avantages d'une convention et d'une proclamation pour cette entrée, en maintenant l'occupation partielle des postes de la ville par la garde bourgeoise, S. M. nous a invités à voir le ministre de l'intérieur et à nous présenter aux princes, lors de notre retour à Bruxelles. En terminant, S. M. a exprimé le désir que tout se calmât au plus vite; elle nous a dit avec une vive émotion et répété plusieurs fois combien elle avait horreur de l'effusion du sang, etc.

Cette pièce ne fit qu'aigrir davantage les esprits. *Toujours des promesses*, disait-on, *et rien que des promesses*. Cependant de nombreux groupes se for-

maient sur la Grande Place. Le rapport fut lu et accueilli par de nombreux sifflets; il fut ensuite déchiré et brûlé au pied du réverbère. Quelque instans après on vint annoncer que le pont volant qui avait été placé la veille derrière le palais du prince pour entretenir la communication des troupes avec le dehors, et qu'on avait été forcé d'ôter, avait été remis en place. Cette annonce porta l'exaspération à son comble. *On viendra nous égorger la nuit*, criait-on : *les troupes du dehors donneront la main à celles qui sont au palais ; aux armes !* Vainement l'état-major voulut-il calmer les esprits, il fallut que M. Nicolaï accompagné de quelques bourgeois, se rendit sur les lieux; là on put se convaincre que c'était une fausse alerte. Tout rentra bientôt dans le calme,

LE 2 SEPTEMBRE à 9 heures la commission nommée par le prince héréditaire se réunit au palais, sous la présidence de M. le duc d'Ursel.

M. le baron d'Hoogvorst ayant déclaré qu'il ne croyait pas pouvoir faire partie de cette commission, sans qu'on lui adjoignît quelques membres de la garde bourgeoise, la commission, du consentement du prince, appela pour assister à ses délibérations M. Ruppe et M. Van de Weyer.

Pendant ce temps une nombreuse députation de la ville de Liège arriva dans nos murs, elle se composait de plusieurs notables et d'officiers de la garde bourgeoise. Le drapeau rouge et jaune flottait sur une de leurs voitures.

A dix heures et demie une compagnie de liégeois armés, accompagnée de plusieurs autres notables arriva au milieu des acclamations du peuple qui la suivit à l'Hôtel-de-Ville. M. Lesbroussart se leva : Messieurs, dit-il, la ville de Liège déjà célèbre par son courage civil, vient de montrer qu'elle y savait joindre les vertus militaires : nous n'avons jamais douté des liégeois : aussi dans un moment critique, c'est leur secours que nous avons réclamé de préférence : maintenant que nous sommes forts de notre propre force, nous n'en reconnaissons pas moins tout ce que Bruxelles doit de reconnaissance à l'élan généreux des braves liégeois, car ce jour a vu poser entre les deux villes les bases d'une alliance indissoluble qui rappelle ces confédérations qui ont fait la gloire de notre belle patrie.

Un des députés, M. Jalheau, répondit qu'ils étaient envoyés vers nous par les citoyens; qu'ils ne venaient pas seulement nous offrir *fusils, sabres, canons, munitions*, mais que 15,000 de leurs concitoyens étaient prêts à marcher sur Bruxelles, et que s'il le fallait toute leur population se mettrait en mouvement.

Des nouvelles acclamations s'élevèrent : un membre de la commission, dans une vive allocution, a fait remarquer que l'Europe avait en ce moment les yeux sur nous; nous avons promis de conserver une attitude ferme et calme; nous tiendrons nos engagements. Toute l'assemblée, levant la main : *nous le jurons. Ce ne sont pas les peuples qui violent*

*leurs promesses*, s'écria un liégeois : M. Nicolai prit alors la parole, et déclara que l'on était maintenant résolu de s'en tenir à la séparation du midi, quant à l'administration, mais sous un seul sceptre.

Des larmes d'attendrissement roulaient des yeux. Dites bien à la ville de Liège, dit M. Levae, que nous la regardons comme la ville la plus patriotique du pays.— Honneur à Bruxelles ! répondit la députation liégeoise toute entière.

Des cris d'enthousiasme couvrirent ces paroles, on se serra les mains ; l'émotion était générale : un profond silence succéda un instant. C'était une belle scène du moyen-âge environnée de tout l'éclat de la civilisation.

Le 3 SEPT. la commission dont les premières opérations avaient été paralysées et paraissaient empreintes d'hésitation, a enfin abordé franchement la question vitale, c'est-à-dire la séparation du Nord et du Midi, séparation qui seule pouvait, dans l'opinion de la commission, sauver la Belgique et conserver cette belle portion du royaume à la dynastie des Nassau. Cette question fut longuement agitée ; toutes les raisons administratives ou d'ordre politique qui justifiaient cette séparation, furent développées et résolues à l'unanimité.

La commission arrêta donc de faire connaître au prince héritaire que la mesure principale à prendre pour amener le calme et la confiance, était de prononcer la séparation des provinces du

Midi et des provinces du Nord : toutefois cette commission pour jeter plus de lumières encore sur la question, et pour prouver au prince qu'elle exprimait le vœu unanime de toute la population, lui proposa de réunir les membres des états-généraux en ce moment à Bruxelles; le prince accueillit cette proposition, les députés furent convoqués au palais, et leur opinion unanime vint confirmer celle de la commission.

Les majors et les chefs des sections furent ensuite appelés chez le prince pour lui rendre compte des vœux de la garde bourgeoise; ils furent interrogés séparément : tous déclarèrent que le redressement complet des griefs de la nation, était le seul moyen de calmer l'irritation des esprits; que de toutes parts on demandait d'une voix unanime la séparation du Nord et du Midi, sous un seul roi; qu'elle était d'une nécessité urgente. Le prince promit de se rendre l'organe de ces vœux auprès de son père; et prononça ces paroles qui semblaient s'échapper péniblement du fond de son cœur : Messieurs, si je me prête à exprimer vos vœux au roi, puis-je acquérir la certitude qu'ils sont sans arrière-pensée encore, que ce n'est point un changement de dynastie que vous désirez?—Monseigneur, répondit-on d'une voix unanime, nous ne voulons que la liberté et l'indépendance de notre pays : la séparation du Nord et du Midi est le seul moyen de l'obtenir. — Vous voulez donc rester Belges; vous ne voulez pas devenir Français? — Non, s'écria-t-on de toutes

parts, nous voulons être Belges ; mais Belges libres et indépendans. — Eh bien ! répondit le prince, si les Français voulaient jamais vous ravir votre indépendance nationale, me suivriez-vous aux combats où je m'élancerais à votre tête ? — Oui, pourvu que vous nous garantissiez nos libertés , sans lesquelles nous ne voulons plus vivre. — Jurez-moi donc, reprit le prince , que vous maintiendrez la dynastie d'Orange. — Nous le jurons , nous le jurons. — Que vous ne souffrirez point l'intervention des Français dans nos affaires. — Nous le jurons, nous le jurons ! et les voûtes du palais retentirent long-tems de ces sermens répétés avec force.

Des larmes coulaient des yeux du prince et des assistans ; on s'embrassa avec transport , et le vieux général Aberson s'écriait : Bravo , messieurs , bravo ! c'est ainsi qu'il faut dire la vérité aux princes.

A deux heures et demie , le prince quitta la ville accompagné de son état-major et de la garde bourgeoise à cheval. Les proclamations suivantes furent affichées dans la journée.

#### HABITANS DE BRUXELLES,

S. A. R. monseigneur le prince d'Orange vient de nous offrir de se rendre de suite à La Haye, afin de présenter lui-même nos demandes à sa majesté ; il les appuiera de toute son influence, et il a tout lieu d'espérer qu'elles nous seront accordées.

Aussitôt après son départ, les troupes sortiront de Bruxelles.

La garde bourgeoise s'engage sur l'honneur à ne pas souffrir de changement de dynastie et à protéger la ville et spécialement les palais.

*(Suivent les signatures).*

NOS CHERS COMPATRIOTES,

Nous soussignés, députés aux états-généraux, actuellement à Bruxelles, avons été appelés chez S. A. R. le prince d'Orange ; nous avons eu l'honneur de lui exposer consciencieusement l'état des choses et des esprits; nous nous sommes crus autorisés à représenter au prince royal que le désir le plus ardent de la Belgique était la séparation complète entre les provinces méridionales et les provinces septentrionales, sans autre point de contact que la dynastie régnante.

Nous avons représenté à S. A. R. qu'au milieu de l'entraînement des esprits, la dynastie des Nassau n'a pas cessé un instant d'être le vœu unanime des Belges; que les difficultés de la situation, l'impossibilité de concilier des opinions, des mœurs, des intérêts inconciliables venant à cesser, la maison d'Orange, libre de s'associer désormais à nos vœux, pouvait compter sur l'attachement et la fidélité de tous : nos représentations ont été favorablement accueillies aussi bien que celles de plusieurs commissions spéciales, et déjà le prince royal est allé en personne porter l'expression de nos désirs à son auguste père.

Persuadés, nos chers compatriotes, que nous avons été les interprètes de vos sentimens, que nous avons agi en bons et loyaux Belges, nous vous informons de notre démarche. C'est ici, dans votre capitale, que nous attendons avec confiance le résultat de vos efforts et des nôtres. (*Suivent les signatures.*)

La régence de la ville dans une adresse au roi déclara de son côté quelle avait reconnu que *les causes des mouvemens qui agitaient la ville et la Belgique; prenaient leur source dans le vif désir de voir établir une séparation entre les provinces du Midi et du Nord, et adhéra complètement aux vœux des Belges qui venaient de lui être transmis par S. A. R. le prince d'Orange.* En même tems le bruit se répandit qu'une dépêche arrivée chez M. le gouverneur, annonçait que M. Van Maanen avait *demandé et obtenu sa démission.* Cette nouvelle qui, peu auparavant aurait occasionné un enthousiasme universel, ne produisit qu'une faible sensation, et, en effet, maintenant que l'on demandait la séparation du Nord et du Midi, cette démission avait perdu toute son importance. On disait également qu'au départ des dernières nouvelles de la Haye, le conseil des ministres était réuni pour examiner l'importante question de la séparation complète, sous un seul roi, des deux grandes divisions du royaume.

Ces nouvelles eussent pu tranquilliser les esprits, mais aussitôt on apprit que la vie de M. de Stassart avait couru de grands dangers à La Haye.

Le guet-apens odieux et lâche dressé contre

l'honorable député excita une profonde et juste indignation. Pendant ce tems des députations arrivaient de tous côtés pour offrir des secours en hommes, en argent et en munitions; on apprenait que le mouvement de Bruxelles se propageait avec rapidité dans les provinces, et que partout on arborait le drapeau belge.

Le 4 SEPTEMBRE. A midi se répandit le bruit que le conseil des ministres avait voté à l'unanimité la séparation du Nord et du Midi. Cette nouvelle se propagea dans toute la ville avec la rapidité de l'éclair; elle fit renaître un peu la confiance, mais chaque citoyen resta convaincu de l'impérieuse nécessité de demeurer sous les armes.

On travaillait avec ardeur sur divers points de la ville à élever des barricades.

Dans l'intérieur régnait le calme le plus profond.

Vers une heure un garde bourgeois à cheval arriva en estafette de Tervueren, dont le palais était gardé par un détachement de citoyens armés; il annonça l'occupation du château par un corps de cavalerie.

M. le comte Van der Meeren qui commandait ce poste, avait disposé les gardes bourgeois en tirailleurs dans le bois, et envoya un courrier au prince Frédéric pour le prévenir que ses troupes venaient de violer les termes de la convention conclue avec son frère.

A peine cette nouvelle fut-elle connue qu'un nombreux public réuni sur la Grande Place, courut

vers la porte de Namur. De tous côtés les cris *aux armes ! en avant !* retentirent. Des hommes du peuple se jetèrent sur une charrette de fagots mis en tas devant la porte d'un boulanger, Montagne de la cour, s'armèrent de tous les gros bâtons qu'ils y trouvèrent et poursuivirent leur chemin au pas de course. Bientôt les liégeois arrivèrent à grands pas, avec leur étendard ; ils furent suivis de plusieurs compagnies de gardes bourgeoises.

MM. d'Hoogvorst et Sylvain Van de Weyer vinrent engager le peuple à attendre encore ; mais des cris *en avant* furent poussés et l'on se mit en marche.

Le plus grand enthousiasme régnait dans les rangs de cette colonne ; on s'animait l'un l'autre, et chacun était préparé au combat, lorsque M. Pletinx vint annoncer l'évacuation de Tervueren, par la cavalerie. Cette nouvelle suspendit le mouvement.

Pendant ce tems arrivait en ville une troupe de Liégeois avec un étendard rouge et jaune sur lequel on lisait : Liège pour Bruxelles, vaincre ou mourir. Elle escortait un transport d'armes et deux pièces de canon.

Un corps armé d'habitans de Gemmappes arriva également avec trois petites pièces d'artillerie.

A deux heures toutes les gardes bourgeoises se réunissaient devant le palais. Un public considérable, des dames en grande toilette s'y étaient portés. Une pluie abondante tomba au moment de la

revue : personne ne bougea , et environ 7,000 hommes défilèrent aux sons de la brillante musique de *la Grande Harmonie* avec un calme, un ordre et une fermeté vraiment admirables. Nous avons vu peu de spectacles aussi imposans ; et nous avons remarqué que plus d'une personne versait des larmes d'admiration et de patriotisme.

Dans la journée parurent les proclamations suivantes :

S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas a donné l'assurance à MM. le baron Vanderlinden d'Hoogvorst et Gendebien, qui lui avaient été députés , que les troupes cantonnées à Tervueren et à Cortenberg ont reçu l'ordre les unes de quitter Tervueren de suite , et les autres d'abandonner Cortenberg demain matin. Il a donné de nouveau l'assurance qu'aucune troupe n'entrerait ni à Louvain ni à Bruxelles. Il a annoncé de plus que les troupes du camp de Vilvorde seraient très incessamment dilosquées et distribuées dans les cantonnemens en arrière de cette ville.

Pour le commandant en chef de la garde bourgeoise ,  
P. LESBROUSSART, membre du conseil.

Les soussignés, membres de la seconde chambre des états généraux, présens à Bruxelles, reconnaissent unanimement qu'il est nécessaire et urgent que les députés des provinces du Midi soient réunis en cette ville en nombre aussi complet que possible et sans délai, pour y attendre la réponse du gouvernement à la proposition dont S. A. R. le prince d'Orange s'est rendu l'organe à La Haye, et pour être prêts à en délibérer immédiatement s'il y a lieu.

Ils prient en conséquence leurs collègues députés comme eux des provinces du Midi, de se rendre sans aucun retard à Bruxelles où leur présence commune ne peut que contribuer d'ailleurs au rétablissement de la confiance générale et au maintien de l'ordre public.

Chose assez curieuse, cette déclaration était le résultat d'une conférence des députés : mais nul n'ayant voulu prendre sur lui de convoquer ceux de ses collègues absents, ce fut M. Gendebien qui se chargea de ce soin.

Dans la journée on publa la pièce suivante :

NOUS GUILLAUME, ETC.

*A tous ceux qui les présentes verront ou entendront,  
Salut!*

La providence divine qui a daigné accorder à ce royaume quinze années de paix avec l'Europe entière, d'ordre intérieur et de prospérité croissante, vient de frapper deux provinces de calamités sans nombre, et le repos de plusieurs provinces limitrophes a été troublé ou menacé.

A la première nouvelle de ces désastres, nous nous sommes hâtés de convoquer extraordinairement les états-généraux qui, aux termes de la loi fondamentale, représentent tout le peuple belge, afin d'aviser, de concert avec leurs nobles puissances, aux mesures que réclament l'état de la nation et les circonstances présentes.

En même-temps nos fils bien-aimés le prince d'Orange et le prince Frédéric des Pays-Bas, ont été chargés par nous de se rendre dans ces provinces, tant pour protéger par les forces mises à leur disposition les personnes et les propriétés, que pour s'assurer de l'état réel des choses et pour nous proposer les mesures les plus propres à calmer les esprits.

Cette mission remplie avec une humanité et une générosité de sentimens que la nation appréciera, nous a confirmé l'assurance que là même où elle se montre le plus agitée, elle conserve et proclame l'attachement à notre dynastie et à l'indépendance nationale, et quelque affligeantes que soient pour notre cœur les circonstances parvenues à notre connaissance, nous n'abandonnons pas

l'espoir qu'avec l'aide de la puissance divine dont nous invoquons le secours dans cette occasion grave et douloureuse, et la coopération de tous les gens de bien et des bons citoyens dans les différentes parties du royaume, nous parviendrons à ramener l'ordre et à rétablir l'action des pouvoirs légaux et le régime des lois.

Nous comptons, à cet effet, sur le concours des états-généraux. Nous les inviterons à examiner si les maux dont gémit la patrie, tiennent à quelques vices dans les institutions nationales, et s'il y aurait lieu de modifier celles-ci, et principalement si les relations établies par les traités et la loi fondamentale entre les deux grandes divisions du royaume, devraient, dans l'intérêt commun, changer de forme et de nature.

Nous désirons que ces importantes questions soient examinées avec soin et une entière liberté, et aucun sacrifice ne coûtera à notre cœur, lorsqu'il s'agira de remplir les vœux et d'assurer le bonheur d'un peuple dont la félicité a fait de notre part l'objet des soins les plus constants et les plus assidus.

Mais disposés à concourir avec franchise et loyauté, et par des mesures larges et décisives, au salut de la patrie, nous ne sommes pas moins résolus à maintenir avec constance les droits légitimes de toutes les parties du royaume, sans distinction, et à ne procéder que par les voies régulières et conformes aux sermens que nous avons prêtés et reçus.

Belges ! habitans des diverses contrées de ce beau pays plus d'une fois arraché par la faveur céleste et l'union des citoyens aux calamités auxquelles il était livré, attendez avec calme et confiance la solution des graves questions que les circonstances ont soulevées. Secondez les efforts de l'autorité pour maintenir l'ordre intérieur et l'action des lois où ils n'ont pas été troublés, et pour les rétablir là où ils ont souffert quelque atteinte.

Prétez force à la loi, afin qu'à son tour la loi protège vos propriétés, votre industrie et votre sûreté personnelle.

Que les distinctions d'opinions s'effacent devant les dangers croissans de l'anarchie, qui dans plusieurs localités se présente sous les formes les plus hideuses, et qui, si elle n'est prévenue ou repoussée par les moyens que la loi fondamentale met à la disposition du gouvernement, joints à ceux que fournit le zèle des citoyens, portera d'irréparables coups au bien-être individuel et à la prospérité nationale. Que les bons citoyens séparent partout leur cause de celle des agitateurs, et que leurs généreux efforts pour le rétablissement de la tranquillité publique, là où elle est encore à chaque instant menacée, mettent enfin un terme à des maux si grands, et permettent d'en effacer s'il se peut, jusqu'aux traces.

Fait à la Haye, le 5 Sept. 1830

Signé GUILLAUME.

Le 9 *Septembre*. A peine connut-on cette proclamation vague qu'une foule de citoyens se rendit à l'Hôtel-de-Ville, et réunis à l'état-major de la garde bourgeoise, ils invitèrent les députés à faire une démarche auprès du prince Frédéric à Vilvorde pour l'informer de l'état des choses. MM. de Brouckère, de Gerlache, de Langhe, Le Hon, Huysman d'Anecroix, Surlet de Chokier, baron J. Van der Linden d'Hoogvorst et le comte d'Aerschot partirent à deux heures pour Vilvorde.

Ils eurent avec le prince une conférence prolongée dans laquelle plusieurs membres de la députation s'exprimèrent avec énergie sur la nécessité de calmer les esprits par des mesures promptes, loyales et décisives. La séparation de la Hollande et de la Belgique fut demandée avec force, et l'on fit sentir au prince que le gouvernement serait responsable aux yeux de l'Europe et de l'univers,

de l'état d'irritation, de désordre et de malaise dans lequel l'opiniâtreté du cabinet placerait la Belgique.

Le prince Frédéric écouta ces représentations avec une grande attention. Il ne se dissimulait pas la gravité des circonstances, mais il parla des sermens de la royauté, de l'obligation de respecter la loi fondamentale, et il ne cacha pas que, dans son opinion particulière, la séparation des deux parties du royaume rencontrerait plus d'un obstacle légal.

Le prince demanda que la députation lui remit par écrit les observations qu'elle avait cru convenable de faire; elles furent rédigées par M. Ch. De Brouckère, et le prince promit de les envoyer immédiatement à La Haye.

LE 10 SEPTEMBRE, vers midi, 2 détachemens liégeois, conduisant deux pièces de canon, entrèrent dans nos murs, sous le commandement de M. C Rogier. La foule sur leur passage faisait retentir l'air des plus vives acclamations, Une compagnie de notre garde bourgeoise, qui avait été à leur rencontre, ouvrait la marche. A leur arrivée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les applaudissemens et les vivats recommencèrent avec une nouvelle force. M. D'hoogvorst vint exprimer à ces braves auxiliaires combien la ville de Bruxelles leur conserverait de reconnaissance pour l'appui qu'ils venaient lui prêter.

Ces deux détachemens furent logés à la caserne de Ste.-Elisabeth. Les postes d'honneur leur furent

confiés et leur drapeau arboré-sur la tour de l'Hôtel-de-Ville.

La veille dans la matinée, l'état-major de la garde bourgeoise avait invité à se rendre à l'Hôtel-de-ville, les membres des états-généraux qui se trouvaient à Bruxelles, pour se concerter avec eux sur les mesures à prendre dans les circonstances critiques où se trouvaient presque toutes les provinces méridionales du royaume. Après une discussion vive et animée, il fut décidé à l'unanimité qu'il était urgent, indispensable, de créer une commission de sûreté publique chargée spécialement des objets suivans :

- 1° Veiller au maintien de la dynastie ;
- 2° Assurer le maintien du principe de la séparation du Nord et du Midi ;
- 3° Veiller aux intérêts commerciaux et industriels.

Il fut résolu que cette commission serait nommée de concert avec la garde bourgeoise, le gouverneur de la province et la régence de la ville.

Une députation fut aussitôt envoyée à M. Van der Fosse et aux membres de la régence. Tous déclarèrent que loin de repousser la formation d'une pareille commission, ils la désiraient au contraire vivement, et mettraient à sa disposition tous les moyens en leur pouvoir. Chaque section fut alors invitée à envoyer au quartier-général une commission composée du commandant, d'un officier, d'un sous-officier et d'un garde chargés de procéder à l'élection du comité.

La séance fut ouverte à 6 heures du soir. M. Van de Weyer proposa à la réunion de choisir seize candidats parmi les notables dans lesquels la régence en choisirait huit pour constituer le comité.

L'assemblée choisit en conséquence au scrutin seize candidats dont la liste fut sur le champ envoyée à la régence.

La régence déclara être d'avis de concourir à la formation de la commission de sûreté publique chargée.

- 1° D'assurer la conservation de la dynastie ;
- 2° *Du maintien du vœu, par les voies légales, de la séparation du Nord et du Midi;*
- 3° De prendre enfin les mesures nécessaires dans l'intérêt du commerce, de l'industrie et de l'ordre public.

Son choix s'arrêta sur MM. Rouppe, le duc d'Ursel, Gendebien, le prince de Ligne, Frédéric de Sécus, Van de Weyer, le comte Félix de Mérode et Ferdinand Meeus.

On remarqua que l'acte de la régence dénaturait la mission que les sections avait confiée à la commission : le procès-verbal de leur assemblée portait que cette commission était chargée **D'ASSURER LE MAINTIEN DU PRINCIPE** de la séparation, et non pas **D'ASSURER LE MAINTIEN DE CE VŒU**. Qu'est-ce, disait on, que le maintien d'un vœu ? Pendant ce temps on apprenait que les officiers supérieurs de l'armée et les commandans des places fortes avaient reçu la plus énergique recommandation de n'épar-

guer ni soins, ni mesures qui pourraient tendre au maintien du repos, et, s'il le fallait, de repousser la force par la force.

Les membres de la commission de sûreté publique se réunirent à midi, à l'Hôtel-de-Ville; ils résolurent unanimement qu'ils n'accepteraient pas le mandat qui leur était conféré, la délibération de la régence ayant dénaturé leur mission.

LE 11 SEPTEMBRE La régence informée de cette résolution, déclara qu'elle pensait, d'après les observations qui lui avaient été faites, tout en maintenant pour elle le vœu qu'elle a exprimé, qu'elle ne pouvait changer les termes du mandat primitif.

En conséquence, et, eu égard aux circonstances, elle admit le mandat tel qu'il avait été formulé par les sections.

La proclamation suivante fut affichée l'après-midi.

#### HABITANS DE BRUXELLES,

La commission de sûreté choisie par les sections, et nommée par la régence est installée.

Elle vous engage à attendre avec calme le résultat de l'ouverture des états généraux, persuadés que vous devez être que les députés des provinces méridionales soutiendront en loyaux mandataires les vœux de ces provinces.

Elle prendra toutes les mesures nécessaires, en s'assurant du commun accord des autres villes, pour le maintien de la dynastie et de la tranquillité publique, et pour faire converger les opinions et les efforts des citoyens vers un même but patriotique, en sorte qu'ils ne soient pas détournés de cet intérêt légitime par aucune influence étrangère.

Le roi de Hollande ouvrit le 13 Septembre la

session des états-généraux à La Haye. Il y prononça le discours suivant :

NOBLES ET PUISSANS SEIGNEURS,

La réunion extraordinaire de VV. NN. PP., que j'ouvre aujourd'hui est devenue impérieusement nécessaire par la force de tristes événemens.

En paix et amitié avec tous les peuples de notre hémisphère, les Pays-Bas ont vu aussi depuis peu la guerre heureusement terminée dans nos possessions d'outre-mer; ils fleurissaient en paix par l'ordre, le commerce et l'industrie; je m'occupais du soin d'alléger les charges du peuple et d'introduire peu-à-peu dans l'administration intérieure les améliorations que l'expérience avait indiquées lorsque tout-à-coup à Bruxelles, et bientôt, d'après cet exemple, dans quelques autres places du royaume, éclata une émeute caractérisée par l'incendie et le pillage, dont la description dans cette réunion serait trop affligeante pour mon cœur, pour le sentiment national et pour l'humanité.

En attendant la coopération de VV. NN. PP. dont la convocation a été ma première pensée, toutes les mesures qui dépendaient de moi, ont été prises sans délai, pour arrêter les progrès du mal, défendre le bien-pensant contre le mal-intentionné, et écarter des Pays-Bas le fléau de la guerre civile.

Examiner avec VV. NN. PP. la nature et l'origine des événemens, leur but et leurs conséquences, est moins nécessaire en ce moment pour l'intérêt de la patrie, que de rechercher les moyens par lesquels le repos et l'ordre, le pouvoir et la loi peuvent être non seulement momentanément rétablis, mais plutôt confirmés à toujours.

Entre-temps, NN. et PP. SS., la divergence des opinions, l'effervescence des sentimens et l'existence de diverses manières de penser, rendent ma tâche très-difficile, afin de coordonner mes desirs pour le bien-être de tous mes

sujects avec l'obligation que je dois à tous et que j'ai juré pour tous.

Par cette raison, j'en appelle à votre sagesse, à votre jugement et à votre fermeté, à l'effet de fixer d'accord avec les représentans du peuple, ce qu'il importe de faire dans ces pénibles circonstances pour le bien-être des Pays-Bas.

De plusieurs côtés l'on pense que le salut de l'état pourrait être avancé par une révision de la loi fondamentale, et même par une séparation de Provinces-Unies par des traités et une loi fondamentale

Mais une semblable question ne peut-être décidée que par la voie prescrite par cette même loi fondamentale, aux préceptes de laquelle nous sommes liés par un serment solennel.

Cette question importante fera l'objet principal de vos délibérations.

Je demande à connaître sur ce point la pensée et l'opinion de V. N. P., exprimées avec cette sincérité et ce calme qu'exige si particulièrement la haute importance de la chose, tandis que de mon côté, désirant avant tout le bonheur des habitans des Pays-Bas dont les intérêts ont été confiés à mes soins par la providence divine, je suis tout disposé à concourir avec VV. NN. PP. aux mesures qui peuvent y conduire.

En outre cette assemblée extraordinaire à pour but de donner connaissance à VV. NN. PP. que les intérêts du royaume, au milieu de ce qui se passe, exigent la continuation de la réunion de la milice au-delà du tems fixé par la loi fondamentale pour les exercices ordinaires.

Les moyens de pourvoir aux besoins pécuniaires qui en résultent, ainsi que de plusieurs autres conséquences du désordre, peuvent provisoirement avoir lieu au moyen des crédits ouverts; cependant leur règlement ultérieur doit former l'objet de vos délibérations dans votre assemblée prochaine.

NN. et PP. SS., je compte sur votre amour pour la patrie. Plein du souvenir des révolutions qui ont aussi grondé

sur ma tête, je n'oublierai pas plus le courage, l'amour et la fidélité qui ont repoussé la violence, affermi l'existence nationale et déposé le sceptre entre mes mains, que la vaillance qui a soutenu le trône sur le champ de bataille et assuré l'indépendance de la patrie.

Entièrement disposé à satisfaire à tous justes désirs, je ne céderai jamais à l'esprit de parti, ni n'accéderai à des mesures qui sacrifieraient les intérêts et le bien-être de la nation aux emportemens ou à la force.

Réunir, si c'est possible, tous les intérêts, est le vœu de mon cœur. »

Il fut donné ensuite lecture d'un message royal soumettant aux états-généraux les deux points suivans :

1° Si l'expérience a démontré la nécessité de changer les institutions nationales.

2° Si, dans ce cas, les rapports affermis par des traités et la loi fondamentale entre les deux grandes divisions du royaume, devaient, pour l'accomplissement des intérêts communs, être changés de forme ou de nature.

Ce discours fut l'objet d'une foule de commentaires. Ceux-ci n'y voyant que l'intention de remonter plus tard aux causes de tout ce qui s'était passé, et de ne rien accorder à ce que l'on continuait à appeler *l'esprit de faction*, l'accueillirent avec un mécontentement prononcé.

On disait que Guillaume soumettait une simple thèse à la délibération des états-généraux, et non un projet de loi; que l'on transformait ainsi le lieu des séances de notre représentation en une école d'ergoterie.

On veut autant que possible, disaient quelques autres, prolonger l'état batard dans lequel nous nous trouvons, pour nous fatiguer et nous réduire plus facilement à la première occasion favorable.

Aussi une vive fermentation agita les esprits. Sur plusieurs places et dans plusieurs rues le peuple se forma en groupes qui exprimaient leur mécontentement: on déchira le discours, et en plusieurs lieux publics on le brûla: cependant l'ordre ne fut pas troublé un seul instant.

LE 14 SEPTEMBRE. A 9 heures du soir, deux nouvelles pièces de canon de 6, en bronze, venant de Liège, avec une escorte d'hommes armés, commandée par M. de Saint-Roch, entrèrent en ville et furent conduites à l'Hotel-de-Ville aux acclamations de la foule.

LE 15 SEPTEMBRE au matin les gardes bourgeoises furent convoquées à l'effet d'envoyer quatre députés par section auprès du conseil de sûreté et de l'état-major.

L'assemblée se trouva réunie à 11 heures et demie; elle fut unanimement d'accord que le discours du trône avait produit une impression pénible et une effervescence dont il importait de prévenir les résultats; d'après cela, la commission de sûreté publique présenta un projet d'adresse aux députés des provinces méridionales du royaume, pour protester par un récit exact des faits émanant de la population entière de Bruxelles, contre l'exposé infidèle de ces faits contenu dans le discours du

trône, et pour rappeler aux députés les devoirs que leur imposait l'état actuel des choses.

Cette pièce importante fut approuvée et envoyée le même jour à La Haye.

Pendant on commençait à se plaindre que la commission de sûreté qui voulait le maintien de l'ordre légal, manquait de vigueur et d'énergie, tandis que l'ennemi accumulait les troupes à Vilvorde.

LE 16 SEPTEMBRE. Un club s'installa à la salle du Jardin de St.-Georges. Là se réunirent tous les hommes qui voulaient des mesures vigoureuses. Parmi les principaux membres figuraient MM. Ch. Rogier, Ed. Ducpétiaux, Levae, le colonel Rodenbach, Jalheau, Chazal, Ed. Barthels, les frères Bayet etc.

LE 18 SEPTEMBRE cette assemblée qui avait pris la dénomination de réunion centrale, décida 1<sup>o</sup> que des vedettes et sentinelles serait placées hors de toutes les portes; 2<sup>o</sup> que la moitié de la garde bourgeoise serait invitée à rester sous les armes.

Cette mesure fut prise parce qu'on avait appris de MM. Nicolay et Vlemincks qui revenaient de La Haye, que tous les moyens de conciliation y seraient repoussés, et parce que M. Levae vint donner à l'assemblée un état exact des nombreuses forces dirigées sur la ville et des positions qu'elles occupaient.

Ce fut alors que M. Jolly, l'auteur d'*Artevelde*, proposa l'établissement d'un gouvernement provi-

soire : mais cette proposition ne fut pas accueillie parce qu'on se défiait de son auteur qui avait travaillé à un journal ministériel. Elle allait être écartée lorsqu'elle fut produite par M. Levae qui la soutint avec force, et l'assemblée l'ayant prise en considération, il fut décidé qu'on s'occuperait le lendemain de la nomination des membres qui devaient composer le gouvernement provisoire.

Deux fortes patrouilles sortirent pendant la nuit dans la direction de Vilvorde et de Tervueren parce que l'on avait appris que les troupes poussaient des vedettes jusque près des portes de la ville.

La patrouille qui s'était dirigée sur Tervueren, s'empara de quatre chevaux appartenant à des gendarmes, et les ramena en ville.

La patrouille qui avait marché sur Vilvorde fut rencontrée par la diligence de Bruxelles sur Anvers : cette patrouille craignit que la diligence ne donnât l'éveil à la garnison de Vilvorde, et lui enjoignit de ne pas la devancer ; il paraît que le conducteur ou le postillon comprit mal cet ordre : la diligence revint en ville.

Vers midi parut la proclamation suivante :

LA COMMISSION DE SURETÉ.

*Les commandant en chef, commandant en second,  
et les membres du conseil de la garde,*

Manifestent leur improbation formelle de l'acte désordonné qui vient d'avoir lieu ; ordonnent que les chevaux enlevés seront renvoyés sans délai, et sous escorte, au dé-

tachement de la maréchaussée, stationné à Tervueren, et qu'il sera écrit au prince Frédéric pour désavouer cette infraction et en annoncer la réparation.

Ordonnent en outre, qu'un conseil de discipline sera institué sur-le-champ, à l'effet d'appliquer aux individus qui, à l'avenir se rendraient coupables de pareils délits, et de tout acte d'insubordination dangereuse, la rigueur des lois militaires.

Bruxelles, le 19 septembre 1839.

Cette proclamation aigrit extrêmement les esprits; partout elle fut arrachée et lacérée.

Dès ce moment la dissolution de la commission de sûreté fut arrêtée au club, et un gouvernement provisoire composé de MM. De Potter, d'Oultremont et Gendebien, qui étaient tous trois absens, fut nommé par acclamation.

Dans l'après-midi, la foule se réunit autour de l'Hôtel-de-Ville; les Liégeois y portèrent avec leur drapeau et montèrent tambours battans à la commission de sûreté. Une vive altercation s'éleva entre les citoyens qui réclamaient des fusils, et la commission. La présence de M. Rogier vint tout calmer. Chacun rentra dans l'ordre à sa voix. Il se porta après au milieu de la grande place où il harangua la multitude avec énergie; il l'invita au bon ordre, promit de lui délivrer quarante fusils qui appartenaient à son corps, demanda que la population de Bruxelles, par sa bonne conduite, prouvât qu'elle voulait la liberté, non le pillage, non l'incendie, et que l'on punit sur-le-champ militairement celui qui ferait de ses armes un coupable

usage ou menaçerait la tranquillité publique.

La voix de M. Rogier fut à chaque instant couverte par des cris d'enthousiasme : il conduisit la multitude dans le plus grand ordre à la caserne de Sainte-Elisabeth ; les cris de *vive la liberté* ! interrompaient seuls la tranquillité qui régnait dans cette colonne.

Lorsqu'elle fut arrivée à la caserne , les armes disponibles furent distribuées.

Toute cette troupe partit et forma une patrouille nombreuse qui parcourut toute la ville en poussant des cris de *vive la liberté* ! et en chantant des refrains patriotiques.

Pendant ce temps une foule de bruits circulaient dans la multitude qui restait réunie sur la place pour demander des armes ; on disait que le tocsin serait sonné à 5 heures , qu'il fallait se réunir sur la place St-Michel pour aller en corps chercher des armes à l'Hôtel-de-Ville.

Dans tous les groupes on entendait protester que l'on ne voulait pas se servir de ces armes contre la bourgeoisie ; en plusieurs endroits de la ville des colonnes de gens du peuple passèrent devant les corps-de-garde, en criant : *Vive la garde bourgeoise*.

Un homme pervers ou imprudent lâcha à minuit , sur la grande place , au milieu d'un groupe, un coup de pistolet ; suivant les uns , le coup fut tiré en l'air , suivant d'autres , la balle siffla à côté des gardes bourgeois. Ceux-ci à leur tour firent feu sur le peuple. Un homme tomba mort , un

jeune homme eut les doigts emportés, deux autres furent grièvement blessés.

A la suite de cette décharge, les groupes se dissipèrent et se portèrent en diverses directions : quelque postes de la garde bourgeoise furent désarmés sans qu'on fit aucun mal aux citoyens.

Cependant cette décharge avait extrêmement irrité le peuple ; mais quelques bourgeois en fraternisant avec lui, parvinrent à le calmer ; ils firent sentir la nécessité de l'union, et chacun protesta de nouveau qu'il voulait défendre la liberté, mais non s'armer contre les citoyens ou se livrer au pillage.

Pendant ce temps, un grand nombre d'ouvriers se réunirent sur la place St-Michel où toute la nuit, ils chantèrent des refrains populaires.

LE 20 SEPTEMBRE. A 6 heures du matin, leur masse qui s'était considérablement renforcé se porta sur la Grande-Place, et de là à la caserne des Liégeois.

La ville était extrêmement agitée; de nombreux groupes se formèrent partout; en un instant une foule de corps-de-garde de bourgeois furent désarmés, et tous les hommes qui avaient des fusils, se portèrent sur la Grand'Place, où l'on se forma en colonnes sous le commandement de quelques citoyens. Le plus grand ordre régnait dans cette troupe.

A dix heures du matin les portes de l'Hôtel-de-Ville furent enfoncées par le peuple; on y trouva un grand nombre de fusils et de sabres dont le peuple s'arma.

Le soir un des membres de la réunion centrale donna connaissance à l'assemblée que dans un grand nombre de cartouches, une forte quantité de cendres avait été mêlée avec la poudre, et la preuve en fut fournie. Un autre membre avait précédemment affirmé que, parmi les fusils qui avaient été distribués aux bourgeois, il y en avait qui manquent de lumières.

Une note imprimée circula dans le public : on y lisait, comme un *on dit*, que le gouvernement provisoire était composé de M. De Potter; Félix De Mérode; d'Oultremont, de Liège; de Stassart, membre des états-généraux, et Van de Weyer, avocat. Ces noms inscrits sur un drapeau furent promenés dans toute la ville par les liégeois.

LE 21 SEPTEMBRE, toutes les sections avaient été convoquées pour se réunir sur la Grande Place, à dix heures. M. le baron d'Hoogvorst annonça qu'il resterait à la tête de la garde bourgeoise, comme chef civil et pour le maintien du bon ordre intérieur, mais que la direction des forces qui se porteraient à l'extérieur et prendraient part à des opérations militaires, serait confiée à M. le comte Van der Meeren.

Cette démission fut interprétée de la manière la plus défavorable pour le succès de la cause populaire.

Vers une heure et demie l'alarme fut battue; le tocsin sonna, une nombreuse population courut aux armes et sortit des portes de Laeken, de Louvain

de Namur, et de Scharebeek. On annonçait la marche des troupes sur Bruxelles. Les compagnies liégeoisesse précipitèrent les premières avec ardeur à leur rencontre. Pendant ce tems on élevait partout dans l'intérieur de la ville de nouvelles barricades; hommes, femmes, enfans, tout le monde y travaillait avec une ardeur admirable, et plusieurs centaines de personnes non armées marchèrent à la suite des combattans pour remplacer ceux qui seraient frappés d'un coup mortel.

Bientôt on rencontra les troupes sur une hauteur vers *Ever*, rangées en bataille : deux corps d'infanterie, l'un en carré, l'autre en colonne, étaient flanqués de trois corps de cavalerie composés de lanciers et de dragons: plusieurs pièces de canon étaient en batterie. Une action très-vive s'engagea sur toute la ligne: les citoyens disposés en tirailleurs marchèrent avec courage en avant; insensiblement ils gagnèrent un terrain considérable et arrivèrent jusqu'à près de *Dieghem*.

Peu à peu l'escarmouche devint sérieuse. Les volontaires liégeois accompagnés d'un grand nombre de Bruxellois, s'avançaient intrépidement jusques sur les cavalier hollandais. Plusieurs de ces derniers furent tués. A six heures du soir on ramena en ville quelques-uns de leurs chevaux. De notre côté, nous perdîmes deux hommes. Un liégeois s'étant tout-à-coup trouvé seul au milieu de plusieurs dragons fut littéralement taillé en pièces, et un bruxellois, ouvrier fileur de coton, fut atteint

d'un coup de carabine. La nuit seul mit fin au combat. Nous eûmes quelques blessés.

Vers une heure après-minuit, des reconnaissances de l'ennemi furent signalées par nos postes avancés. Aussitôt le tocsin sonna à toutes les églises, la générale battit de nouveau. Toute la ville fut sur pied en un instant. De nombreux défenseurs se portèrent rapidement à toutes les portes. Notre artillerie parcourut les boulevards. De fortes patrouilles y circulèrent en même tems. Des éclaireurs furent poussés à l'extérieur. La ville présentait le spectacle le plus animé : les barricades se multipliaient, les rues étaient déparées, et les femmes transportaient des pierres sur les greniers

LE 22 SEPTEMBRE, la ville offrait un aspect calme et sombre. De toutes parts on travaillait aux barricades, mais la bourgeoisie paraissait ne pas aider le peuple.

Cependant, dans l'après-midi, les escarmouches recommencèrent avec une nouvelle énergie contre les troupes sur les routes de Zellick et de Dieghem. La fusillade ne cessa de se faire entendre, et vers la brune la canonnade s'y mêla.

Le prince Frédéric développait, du côté de Dieghem surtout, des masses d'infanterie et de cavalerie appuyées d'une dizaine de pièces de canon. Et il n'avait devant lui qu'une poignée de tirailleurs inexpérimentés, mais braves, qui firent lentement leur retraite sans qu'on osât les suivre de trop près.

Hors la porte de Flandre, près de Zellick, les es-

carmonches durèrent jusqu'à neuf heures du soir, que les hussards rétrogradèrent sur la route d'Alost.

Cependant, les citoyens paraissaient convaincus de l'inutilité d'une résistance. Le peuple seul ne désespérait pas encore.

M. Edouard Ducpétiaux partit dans la nuit pour le quartier-général du prince Frédéric, afin d'obtenir une transaction honorable; mais à son arrivée à Vilvorde, il fut arrêté et conduit sous forte escorte à Anvers.

Pendant ce tems, des notables de la ville pressaient le prince d'entrer en ville, l'assurant qu'il ne rencontrerait aucune résistance, qu'une poignée de misérables seuls était encore sous les armes, et qu'ils les déposeraient à son arrivée.

LE 23 SEPTEMBRE à 7 heures du matin l'armée des Pays-Bas se présenta aux portes de Flandre, de Laeken, de Lonvain et de Schaerbeek.

*Porte de Flandre.* Les troupes s'avancèrent lentement mais sans trouver de résistance jusqu'au Marché-aux-Porcs. Là, après avoir parlementé quelque tems avec les bourgeois, on lâcha sur elles quelques coups de fusil. Aussitôt toute cette colonne forte de 1,100 hommes dont 300 de cavalerie, prit la fuite, après avoir fait quelques feux de peloton, accablée de cailloux et aveuglée par de la poussière de chaux jetée des fenêtres. La cavalerie se précipitait sur l'infanterie. La déroute fut complète, et l'ennemi se retira sur Assche en toute hâte abandonnant ses morts et ses blessés.

*Porte de Laeken.* 800 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 3 bouches à feu attaquèrent cette porte défendue par une vingtaine de bourgeois, et après une longue fusillade, ils se retirèrent vers le pont où ils restèrent inoffensifs pendant les quatre journées.

*La Porte de Louvain* fut forcée par les cuirassiers commandés par le général Trip qui s'écria : « en avant, au galop, vers la grande place : » mais bientôt il est arrêté par les barricades et le feu des bourgeois. Alors il alla se ranger en bataille avec les lanciers sur les boulevards, vers la porte de Namur. Dans l'après-midi il fit une charge avec les lanciers sur nos deux pièces de canon qui balayaient le boulevard de la porte de Halle. L'ennemi en prit une : mais bientôt les bourgeois débouchèrent de toutes les rues qui aboutissent à ce boulevard, et ils allaient prendre les lanciers entre deux feux. Ceux-ci furent forcés de revenir sous une fusillade meurtrière, et d'abandonner la pièce de canon après l'avoir encloué.

*Porte de Schaerbeek.* Environ 7,000 hommes appuyés par 16 bouches à feu, s'y présentèrent vers 8 heures du matin, après avoir repoussé quelques tirailleurs placés dans le faubourg. Une fusillade terrible s'engagea. Le canon tonna. La porte était vivement défendue par une poignée de monde qui dûit céder au nombre et se retira dans la ville par diverses directions. Alors chaque coin de rue devint un champ de bataille, on se battait rue de

Schaerbeek , rue des Épingles, rue Notre-Dame-aux-Neiges, place de l'Orangerie, rue du Pachéco : partout quelques hommes affrontaient derrière les barricades des masses ennemies ; partout le sang coulait. L'observatoire attaqué par des forces considérables fut défendu toute la journée par quelques hommes héroïques qui n'abandonnèrent ce poste qu'à la nuit.

La Place-Royale devint le point principal du combat, celui sur lequel l'ennemi dirigea tous ses efforts après qu'il se fut emparé du Parc au pas de course : quatre pièces de canon en défendaient l'entrée; elles foudroyaient le Parc et la Rue Royale. 3 bouches à feu ennemies arrivèrent d'abord au galop pour y répondre : mais les artilleurs tombent frappées de mort, et deux de ces pièces restent abandonnées jusqu'à la nuit. A diverses reprises l'ennemi chercha à déboucher du Parc pour s'emparer de la place : mais chaque fois l'artillerie vomit la mort dans ses rangs, et la fusillade des bourgeois retranchés dans l'Hôtel-de-Belle-Vue et au *Café de l'amitié* le força de se retirer à l'abri des massifs du Parc et dans les bas-fonds.

Dans la rue de Louvain, une colonne d'infanterie s'avança en faisant des feux de peloton; mais bientôt elles rencontrèrent une résistance opiniâtre: des coups de feu partent de tous côtés. En vain les soldats cherchent à se maintenir au coin de la rue de l'Orangerie. Ils furent forcés, vers midi, au nombre de 150 de mettre bas les armes.

Dans la rue Notre-Dame-aux-Neiges, l'ennemi essaya une attaque vigoureuse : il l'occupa en partie, mais il fut bientôt forcé de rebrosser chemin, et 50 soldats qui furent coupés pendant sa retraite, se rendirent aux bourgeois sans résistance.

Dans l'après-midi, l'ennemi essaya une nouvelle attaque; après avoir vivement canonné la rue, les troupes s'avancèrent jusqu'aux Annonciades. Les bourgeois fusillés par des feux de peloton et des fenêtres des maisons occupées par les hollandais se retirèrent. Ceux-ci pénétrèrent jusqu'aux *Annonciades*, ils y mettent le feu. On savait qu'il y avait de la poudre dans cette caserne. Tout le quartier était menacé d'une complète destruction. La grandeur du danger donna un nouveau courage aux combattans; ils attaquent les troupes avec ardeur, les forcent à se retirer, reprennent la caserne et éteignent l'incendie sous une grêle de balles.

Dans la rue de Namur, en partie occupée par les Hollandais, on se battait avec acharnement. L'ennemi y fit diverses attaques pour gagner la Place-Royale, mais une fusillade meurtrière le força chaque fois de reculer.

Aux Escaliers de la Bibliothèque, un autre combat non moins sanglant avait lieu avec les troupes qui cherchaient à descendre dans la rue d'Isabelle où s'étaient postés quelques combattans. Beaucoup de citoyens y périrent, mais l'ennemi ne parvint jamais, malgré des efforts réitérés, à pénétrer dans la rue.

Pendant toute cette journée une poignée d'hommes sans chefs, résista à des masses de soldats disciplinés, et les découragea par sa fusillade, quoiqu'on manquât souvent de cartouches qu'on confectionnait avec activité chez MM. Goemans et Schavye, d'où on les transportait par paquets au champ de bataille: des dames, des demoiselles s'occupaient à ce travail jour et nuit.

Le soir à 6 heures, quand le combat cessa des deux côtés, les barricades si vivement disputées furent à la lettre abandonnées; rien n'eût été plus facile à l'ennemi que d'occuper la ville, mais il ne fit aucun mouvement.

On manquait de poudre : quelques citoyens pénétrèrent la nuit, malgré le danger, dans la caserne des Annonciades, et retirent des caves dix barils de poudre qui y étaient déposés; sans cela le lendemain il eut été impossible de répondre au feu de l'ennemi.

Le prince Frédéric avait dans le matinée envoyé un parlementaire aux citoyens. C'était le colonel De Gumoens. On avait arrêté M. Ducpétiaux contre le droit des gens, on arrêta cet officier. Quelques notables se réunirent dans la soirée pour aviser aux moyens de faire cesser le carnage. Une députation se rendit auprès du prince à Schaerbeek avec une lettre du colonel. On proposa à Frédéric de s'éloigner avec ses troupes de Bruxelles. Après une longue délibération il rejeta ces conditions, des émissaires lui ayant appris la situation critique dans laquelle la ville se trouvait.

LE 24 SEPTEMBRE, à 8 heures du matin le tocsin, la canonnade et la fusillade recommencèrent. La Place-Royale était le point principal de l'attaque que les bourgeois retranchés dans l'hôtel de Belle-Vue et le café de l'Amitié défendirent avec opiniâtreté. Les ennemis parvinrent jusque dans les bâtimens de l'Athénée, mais ils en furent bientôt expulsés par quelques volontaires qui les gardèrent malgré qu'on essayât plusieurs fois de reprendre cette position. La Place-Royale était foudroyée par douze bouches à feu hollandaises. Mais l'artillerie citoyenne vomissait sans interruption de la mitraille dans le Parc. Les hollandais essayèrent une attaque dans la rue de Namur, où ils s'emparèrent de diverses maisons, mais à peine leur mouvement fut-il connu, que les volontaires soutenus par une pièce d'artillerie, les forcèrent à se retirer vers les boulevards. D'un autre côté en perçant les murs intérieurs des maisons, les combattans s'approchèrent du palais du roi et de celui des états-généraux que les troupes occupaient en force. A l'aide d'une batterie d'artillerie placée à la porte de Schaerbeek, l'ennemi balayait toujours la rue Royale, et cependant plusieurs fois la fusillade des volontaires dirigée avec adresse, éteignit le feu de ces pièces. A la Montagne du Parc, un canon de montagne fut placé sur la plate-forme de la maison Tiberghien, d'où il mitraillait les soldats dans le Parc : l'ennemi dirigea sur cette maison deux pièces de canon, elle fut criblée de boulets. Ce petit canon fut démonté

à diverses reprises et ne quitta cette position que lorsque les murs furent complètement ruinés. La nuit vint et les troupes n'avaient fait aucun progrès, tandis que de toutes parts des auxiliaires arrivaient au secours de la ville.

Dans la matinée les volontaires embusqués dans les maisons faisant face au Jardin Botanique, furent forcés de les évacuer. Le feu fut mis à ces maisons par les soldats du *straf-bataillon*. C'était un spectacle effrayant, hideux de voir toute une rangée de maisons au nombre de 16, dévorées par les flammes, et aux quelles la fusillade des troupes placées dans le Jardin Botanique, ne permettait de porter aucun secours.

Pendant ce tems un grand nombre d'obus étaient lancés sur la ville des hauteurs derrière le palais du prince d'Orange. Un obus éclata sur le manège rue des Apôtres où il y avait un magasin de paille. Le feu y prit. Un incendie terrible éclata. Il dévora six maisons voisines, et, chose horrible à dire, les troupes postées aux escaliers de la Bibliothèque fusillaient impitoyablement les pompiers, et les personnes qui travaillaient à éteindre l'incendie.

Depuis deux jours Bruxelles était livrée à elle-même et dépourvue d'autorités. Dans la journée une commission administrative composée de M. le Baron Em. D'hoogvorst, Ch. Rogier, et Jolly ayant pour secrétaires MM. Jos. Van der Linden et De Coppyn, s'installa à l'Hôtel-de-Ville, et prit les rênes du pouvoir à la satisfaction générale.

La nuit fut aussi tranquille que la précédente, et

l'ennemi ne fit aucune tentative sur la ville quoiqu'elle fut à peine gardée par quelques sentinelles.

LE 25 SEPT. Une proclamation publiée dans la nuit, au son de tambour, avait annoncée que l'on avait promis aux troupes le pillage de la ville pendant deux heures. Cette nouvelle, les lueurs effrayantes de l'incendie du manège, des maisons du boulevard de Schaerbeek exaspérèrent tous les esprits. Les femmes même se préparèrent au combat ; toute les maisons se garnirent de cailloux, des bouteilles pleines d'eau pour écraser les troupes.

Dans la nuit, la commission administrative avait déferée le commandement en chef à Don Juan Van Halen. Mellinet était venu se mettre à la Place-Royale en tête de l'artillerie.

Vers 8 heures du matin la fusillade recommença sur tous les points. Plusieurs fois des petits pelotons de bourgeois devenus plus hardis pénétrèrent dans le parc, s'y maintinrent plus ou moins long-tems avec une rare bravoure ; mais trop faibles en nombre, écrasés par la fusillade et la mitraille ils furent chaque fois forcés de revenir derrière les barricades.

Cependant on continuait, rue Royale et rue de la Loi à établir des communications pour arriver aux ennemis qui occupaient les Escaliers de la Bibliothèque et les États-Généraux.

Le prince Frédéric essaya à diverses reprises d'entrer en pourparlers avec la commission administrative. Un prêtre, l'abbé Félix, en habits sacerdotaux, précédé de la croix, vint pour engager les habitans à suspendre

leurs feux. Toutes ces tentatives furent inutiles. M. l'abbé Félix fut même arrêté et courut de grands dangers ; le peuple l'ayant soupçonné de trahison.

Vers deux heures de l'après-midi, M. Pletinckx s'avança en parlementaire dans la rue de Louvain, fut arrêté par l'ennemi et conduit prisonnier à Anvers. Cet officier avait renvoyé sa décoration de l'ordre de Guillaume au prince avec une lettre énergique lorsqu'il vit la ville attaquée et le sang coulant de toutes parts.

L'ennemi pendant toute cette journée n'attaqua plus ; il se bornait à défendre ses positions que les citoyens assaillaient de tous côtés. Les rôles étaient changés, mais aucun résultat décisif n'avait été obtenu. La fusillade qui avait été moins nourrie que les autres jours, cessa vers 7 heures et les barricades furent encore une fois imprudemment abandonnées à elles-mêmes.

LE 26 SEPTEMBRE. Pendant la nuit, la *commission administrative* fut remplacée par un *gouvernement provisoire*, composé de MM. Em. d'Hoogvorst, Ch. Rogier, Félix de Mérode, Gendebien, Van de Weyer, Jolly, Van der Linden, trésorier, De Coppyn et Nicolay, secrétaires.

Quelques-uns de ces messieurs qui avaient fait partie de la *commission de sûreté*, étaient revenus dans la soirée du 25 de Valenciennes, où ils s'étaient réfugiés dès le 21.

Dans la nuit, le prince Frédéric avait fait une tentative pour nous des négociations. — *Nous ne traite-*

*rons jamais avec des incendiaires, fut toute la réponse qu'il obtint.*

De grand matin le tambour et le tocsin sonnèrent l'alarme dans la ville. De part et d'autre on se préparait à tenter un dernier et vigoureux effort. Le prince Frédéric avait fait entrer de nouvelles forces en ville où de nombreux secours étaient arrivés de la campagne.

Vers 9 heures la fusillade commença sur tous les points : l'ennemi fut d'abord expulsé des maisons qu'il occupait aux Escaliers de la Bibliothèque dans lesquelles les bourgeois parvinrent en perçant pendant la nuit plusieurs murs. Le drapeau brabançon y fut arboré à l'instant.

Une canonnade terrible s'engagea de part et d'autre au Parc.

A midi l'ennemi fit plusieurs attaques désespérées pour prendre la Place-Royale, il fut chaque fois repoussé et poursuivi jusqu'à la porte d'entrée du Parc.

Trois mille hommes appuyées d'une nombreuse artillerie et soutenus par le feu des troupes retranchés dans les palais du roi, du prince et des états-généraux, furent repoussés par quelques volontaires. Leurs colonnes furent mitraillées dans la grande allée du Parc et la rue Royale où quatre pièces ennemies furent démontées.

Dans la rue de la Loi, nos volontaires gagnaient du terrain. L'hôtel Torrington avait été pris et repris plusieurs fois, lorsqu'à 11 heures une incendie terrible y éclata, dont les causes aujourd'hui ne sont pas encore bien connues.

Cependant on sentit la nécessité d'inquiéter l'ennemi sur ses derrières. Les volontaires de Charleroy l'attaquèrent à Ixelles et dans le faubourg de Namur : Il y tinrent sa cavalerie en échec. Une autre attaque fut dirigée par la rue Verte ; elle obligea les troupes à se réfugier dans le palais. A diverses reprises, et surtout vers 4 heures, les volontaires essayèrent de pénétrer dans le Parc, mais la mitraille et une fusillade terrible les repoussèrent chaque fois.

Pendant toutes ces attaques une grêle d'obus, de balles, de boulets et de biscayens tomba sur la ville.

Mais notre artillerie foudroyait le palais du roi et empêchait les tirailleurs ennemis de se montrer aux fenêtres par une pluie de mitraille.

A la brune, dans l'espoir de forcer les ennemis d'abandonner le palais, le feu fut mis par les volontaires au bâtiment qui l'avoisinait, et qui fut complètement dévoré par les flammes. Heureusement le palais en fut préservé.

La nuit vint, les citoyens avaient fait de grandes pertes, mais l'ennemi en avait fait de plus grandes ; il était découragé, harassé, et à la faveur des ténèbres il s'éloigna d'une ville où pendant quatre jours il avait porté inutilement et avec une inepte barbarie, le carnage, la dévastation, l'incendie et la mort.

Dès ce moment, la Belgique fut perdue pour les Nassau. Leurs titres avaient été mitraillés sur la Place-Royale, comme disait le peuple dans son énergique langage, et ils avaient été enterrés sur la Place des Martyrs.

### TRAITS REMARQUABLES.

Le 25 septembre AUGUSTIN KLERCKX accompagné de cinq autres combattans, pénétra dans le Parc par la porte qui donne sur *la Montagne du Parc*, et fait une reconnaissance dans le bosquet de l'harmonie. Un de ses amis, Dumonceau, est blessé mortellement près de lui. Aussitôt Klerckx dépose son fusil, charge Dumonceau sur ses épaules, le transporte sous la fusillade de l'ennemi dans une maison de la rue Royale. Après avoir déposé son fardcau, il rallie quelques braves, rentre dans le bosquet, reprend son arme, soutient le feu pendant deux heures, et ne se retire qu'après avoir reçu une blessure à la cuisse droite.

Un vieillard Nivellois, JEAN VOITURON, âgé de 74 ans, s'élançe le 25 septembre dans le parc sous le feu de l'ennemi, et y plante le drapeau de la compagnie de cette ville.

PIERRE JOSEPH DUBOIS, de Tournay, âgé de 31 ans, pénètre dans la matinée du 25 septembre dans le parc sous la mitraille. Trois de ses compagnons tombent morts près de lui; le quatrième blessé grièvement, allait être abandonné à la fureur de l'ennemi. Dubois s'en aperçoit, l'enlève, le charge sur ses épaules, et le porte dans une maison du voisinage. Lorsqu'il en sortit, il s'empare d'un drapeau, rentre dans le Parc pour l'y planter, reste pendant plus d'une heure exposé à tous les coups de l'ennemi; blessé d'un éclat de mitraille au bras gauche, il revient, Montagne du Parc, sans avoir abandonné son fusil. Il fut transporté à l'ambulance

des Augustins où il subit l'amputation du bras. Il supporta cette opération sans proférer une seule plainte, et lorsqu'elle fut terminée, il proféra ces paroles dignes des beaux tems de Sparte et de Rome : *Qu'on me porte maintenant à la place-Royale; j'ai encore une main pour tenir un drapeau.*

---

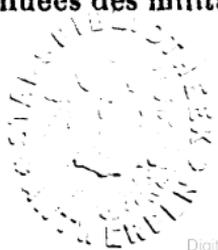
DENIS, par des coups de feu réitérés empêcha l'ennemi de s'emparer, le 26 septembre, d'une pièce de canon placée à la grande porte du Café de l'Amitié. Cette pièce n'était gardée que par un seul volontaire Bruxellois qui demandait du secours.

Denis était un adroit tireur; plusieurs personnes chargeaient près de lui leur arme, et la lui remettaient pour faire feu.

---

#### ACTES DE CRUAUTÉ DES HOLLANDAIS.

Les grenadiers s'emparèrent le 23 de la maison de la veuve *Rousseau*, dans la rue du Nord, et s'y livrèrent à tout les excès. Le 24 cette femme entend des cris perçans dans son grenier, vers les 9 heures du matin : elle y court, aperçoit son fils que les brigands faisaient agenouiller pour le fusiller; elle s'élançe sur lui, elle offre pour le couvrir son sein aux bayonnettes qui le menacent : alors ils précipitent la mère et le fils de tous les escaliers en les assommant de coups de crosse de fusils : couverts de contusions, ils eurent à peine la force de se sauver de leur demeure qu'on saccageait, et ils errèrent au milieu des huées des militaires, sans savoir



où ils allaient, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à Grimberghen où ils reçurent un asyle et les premiers soins.

Le 23 septembre, la porte de Schaerbeck fut envahie par les troupes : 50 militaires s'emparèrent rue Royale de la boulangerie sanitaire. La famille Legrand et plusieurs voisins s'étaient cachés dessous un four : on les découvre, on les somme de sortir de cette retraite, ils obéissent : on veut les fusiller : trois de ces malheureux périrent sous les coups des bayonnettes : la famille Legrand fut conduite prisonnière à Schaerbeck entre deux colonnes de troupes : on l'accable de coups de sabre et de crosse de fusils. Legrand renversé, foulé aux pieds, s'évanouit ; sa femme se retourne pour voir s'il l'a suivait, elle reçoit un coup de sabre sur le cou, et au même instant un homme tombe mort à ses côtés frappé d'un coup mortel, et il la couvre de son sang : ils apperçurent à Schaerbeck le Prince Frédéric ils tombèrent à ses genoux. Heureusement Legrand fit quelques signes maçonniques et dût à cette circonstance le salut de sa vie et de sa famille

GERARD BUELENS a été retrouvé le 9 Octobre dans les fossés des premières barricades en face de la porte de Schaerbeck, la tête, les pieds et les mains coupés.

FRANÇOIS LEPIN, a été retrouvé brulé ; on lui avait arraché les ongles et coupé les parties naturelles,



12

